



*Benaix*

**2020**



## *Le mot du Maire*

*Le 15 Mars 2020 vous m'avez renouvelé votre confiance,*

*je vous en remercie.*

*Je tiens également à remercier l'ensemble des élus qui sont à mes côtés au quotidien pour faire vivre la commune.*

*Nous devons affronter une pandémie qui nous impose des mesures de précautions sanitaires qui sont absolument essentielles pour pouvoir sortir le plus rapidement de cette crise et pour nous protéger.*

*Nos projets en sont légèrement retardés.*

*L'équipe Municipale (administrative et technique) qui m'entoure est composée de personnes de qualité dont la compétence n'a d'égal que la loyauté et une manière de servir irréprochable.*

*Je souhaite vous dire l'espoir que je fonde dans un bel avenir pour notre commune.*

*Pour 2021*

*Tous mes vœux de bonheur, de santé pour vous et vos familles*

*Prenez soin de vous.*

*Jean Barrau-Hillot*

*« On ne voit bien qu'avec le cœur,*

*L'essentiel est invisible pour les yeux. »*

*Antoine de Saint Exupéry.*

# Vie communale



Le 15 Mars 2020, dans un contexte électoral incertain du fait de la pandémie, vous avez été nombreux à accomplir votre devoir de citoyens et à élire la liste « Bénaix au cœur de notre action ».

C'est donc un Conseil Municipal renouvelé pour moitié qui s'engage à porter pour 6 ans les actions et projets de notre commune.

Maire de Bénaix : Jean BARRAU-HILLOT

1<sup>ère</sup> Adjointe : Linda PONT

2<sup>ème</sup> Adjointe : Catherine AUSSEL

Conseillers :

Kelly JADAO DE AZEVEDO,

Franck FANSQUET, Jean-François  
DEVAUX,

Laëtitia FENECH, Mathieu CLANET,

Orélien BRU, Bernard CASTEILLA,

Claudine GOMEZ.



Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont contribué à l'embellissement et l'entretien de la commune.

Mr CASTEILLA Bernard dit Mr jardinier

Mr et Mme COURSET Marcel pour notre église si joliment fleurie en toutes occasions.

Mr Nathanaël SCHALLER qui a pris la remarquable initiative de restaurer le panneau signalétique de « MERIGOU – BARBEROUSSE » endommagé et rendu illisible quelques semaines auparavant.

Mme LE BOA N'GA qui cette année encore a offert le sapin de Noël ornant la place du village.

Nos agents communaux Céline et Francis toujours assidus dans leur travail.

Sans oublier les agents de l'ESAT (Les Ateliers lavelanédiens) pour l'entretien des espaces verts pour la 16<sup>ème</sup> année.

Nous remercions particulièrement Mme BINETTI Carine, infirmière libérale sur notre commune pour son don de masques lors du premier confinement.

# Finances

Malgré une actualité compliquée en raison de la crise sanitaire que nous traversons, les dépenses prévues par la Municipalité ont été honorées, des travaux ont été effectués (voir page suivante).



La gestion prudente entreprise par la commune depuis quelques années permet de réaliser des projets sans mettre en péril la situation financière du village.

Les emprunts sont remboursés et la commune a un bilan de fin d'année positif qui rend possible un réinvestissement dans l'entretien et la rénovation du patrimoine.

## Travaux

Comme chaque année nous entretenons la voirie de la commune. Poste très important budgétairement.

Pour rappel :

**2009** Hameau de Morenci (de la croix au bout du hameau + chemin de Moureous) : 13 250€

**2014** Hameau des Rousseaux : 22 649€

**2015** Hameau de La Jourdane : 16 000€

**2016** Route de Morenci (du bas jusqu'à la croix) : 20 367€

**2017** Chemin de Bigot : 9 500€

**2018** Hameau de La Jourdane : 26 298€

**2020** Hameau de Serrelongue : 44 380€

Sans oublier les emplois faits à plusieurs endroits.

En 2021, nous ne pourrons pas faire de travaux importants mais nous ferons une étude appuyée de devis pour 2022. Ont été répertoriés : la route de Morenci de la croix jusqu'au hameau, ainsi que le chemin de Périllaud et la route au départ de la départementale D 210 jusqu'au hameau de Barberousse.

Le rotofauchage des accotements, talus et chemins communaux sont effectués deux fois par an.

Les ateliers lavelanétiens, entretiennent les espaces verts et les lieux publics.

Un entretien régulier des appartements communaux et de la salle communale (réfection de façades) sont également effectués par l'employé municipal.

L'édification d'un columbarium reste toujours d'actualité. Nous vous informerons de l'avancement des travaux.





# Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Future Mairie : Des travaux sont **obligatoires** puisque demandés par l'Etat pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public.

L'accès à tous quels que soient les espaces de vie dont l'espace public en ce qui nous concerne, est une obligation que nous nous devons et efforçons de mettre en place.

Notre Mairie actuelle ne nous permet pas de nous conformer à la loi, c'est pourquoi nous avons décidé de déplacer la Mairie à l'ancienne école de Bénaix.

Deux points seront alors réglés : 1 – Accessibilité pour tous

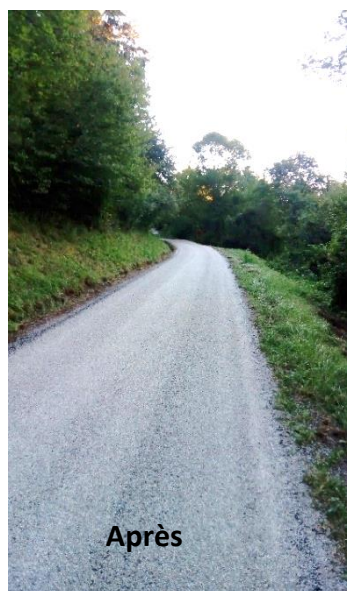
2 – Réhabilitation de la 2<sup>ème</sup> partie du bâtiment existant.

Prérogative liée au cahier des charges du plan PLUI.

Reste à définir la destination envisagée de l'actuelle Mairie et de la salle de réunions.



Voirie 2020 Hameau de Serrelongue



## Téléphonie mobile

La permanence locale du Sénateur de l'Ariège, Mr MICHAU Jean-Jacques a contacté la Mairie courant décembre sur la question des zones non desservies par la téléphonie mobile (Les Rousseaux et Périlhaud).

A l'aube de la 5G certains espaces n'étant pas couverts, il nous a été précisé que des solutions sont actuellement à l'étude afin de remédier à ce problème.

# Culture et Patrimoine



*Partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire (PAH)*



Ces dernières années, la commune de Bénaix s'est associée à plusieurs reprises au Pays d'art et d'histoire, aux côtés de ses animatrices successives Catherine Robin et Marina Salby, dans le but d'approfondir la connaissance de notre patrimoine historique et culturel, fournir des clés d'interprétation des paysages qui nous entourent.

Grâce à différentes animations et conférences ouvertes à tous, vous avez ainsi été conviés à :

- la découverte du passé médiéval de la commune via la généalogie des seigneurs de Massabrac et leurs liens privilégiés avec le castrum de Montségur.
- l'évocation d'un habitat beaucoup plus ancien (néolithique) présent sur le chaînon de Morenci. Occasion de raviver le souvenir de Jean et Raymonde Tricoire autour des nombreuses découvertes archéologiques, leur interprétation romanesque et poétique (le roman La Main d'Urka).
- la journée souvenir autour de l'école communale de Bénaix, institution phare de la IIIème République encore bien présente au cœur du village. Précisons qu'elle est actuellement l'objet de toutes les attentions grâce à un projet de création d'une Maison des paysages que nous évoquerons un peu plus loin dans ce document.

Si la crise sanitaire actuelle perturbe l'agenda culturel du Pays des Pyrénées cathares, la structure PAH portée par ses animateurs continue de fournir un programme de qualité pour les curieux.

Nous profitons de ce canal d'information pour vous signaler le lancement par le PAH d'une application mobile à télécharger à partir du site internet du Pays des Pyrénées cathares.

<https://www.pyreneescathares-patrimoine.fr/>

Paysages, catharisme, industrie, art sacré : cette application accompagnera ceux qui souhaitent explorer leur environnement architectural et paysager.

Elle permet de « déambuler parmi les 56 communes » du Pays d'Olmes-Pays de Mirepoix, de « localiser les panneaux d'interprétation » installés par le PAH, de mieux connaître « le patrimoine caché ou méconnu ».

Au nom de la commune, nous tenons à remercier ici Marina Salby, de nous avoir fourni un superbe panneau illustré, outil de communication visuelle à destination des différentes communes labellisées Pays d'art et d'histoire, qui permet d'attirer l'attention sur un lieu emblématique. Pour Bénaix, c'est la croix de Morenci ornée de son mystérieux visage qui a été retenue.

# Opération Grand Site Montségur - Point d'étape 2020



Comme chaque année, nous portons ici à votre connaissance l'avancée de ce projet majeur dont la commune de Bénéix est partie prenante.

Après la validation du Programme d'actions fin 2019 par le Conseil communautaire, le dossier de candidature a été déposé en Préfecture le 7 Février 2020. La commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) a alors rendu un avis favorable le 12 Mars.

C'est à présent le ministère de la Transition écologique (initiateur du label) qui instruit le dossier. Le ministère s'appuie sur un organe consultatif, la commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP) qui doit rendre un premier avis le 3 décembre 2020.

Elle-même est aidée dans sa prise de décision par une **mission d'inspection générale** (Conseil général de l'environnement et du développement durable) :

## **22 octobre 2020 - Visite à Bénéix de Thierry Boisseaux, inspecteur général CGEDD, ministère de la Transition écologique**

Organisée par la Préfecture de l'Ariège et la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, cette visite a permis à la mission d'inspection de rencontrer les acteurs ressources du territoire (élus, partenaires, prestataires et associations) et de mesurer les actions envisagées qui répondent aux nombreux enjeux du projet Grand Site.

Les participants ont été accueillis à Morenci puis au cœur du village, à l'ancienne école, par le maire Jean Barrau-Hillot et les adjointes Linda Pont et Catherine Aussel.

Étaient présents Marc Sanchez, président de la CCPO, les maires des communes de Fougax, Montségur et Roquefixade, Agnès Legendre directrice du CAUE, Stéphane Grochowski ANA-CEN09, Xavier Pasquier animateur de la Réserve naturelle régionale du Saint Barthélémy, Jean-Emmanuel Bouchut directeur de l'aménagement DREAL Occitanie, Pierre Lehimas-inspecteur des sites DREAL Occitanie, Sylvie Brossard-Lottigier responsable sites et paysages DREAL Occitanie, Gilbert Chaubet représentant le Comité écologique ariégeois...

Nous avons ainsi été en mesure d'échanger et de débattre sur les questions paysagères et environnementales :

- Lecture des paysages et appréciation du périmètre : projet d'installation d'un belvédère à Morenci.
- Requalification de l'ancienne école : projet de création d'une Maison des paysages.

La mission d'inspection s'est ensuite rendue en divers points remarquables du périmètre, où ont été abordés d'autres thèmes, tous liés à la préservation, la valorisation et la gestion durable du site :

- Bélesta : dynamique locale et implication des acteurs socio-professionnels, projet de sécurisation, aménagement et stationnement pour la fontaine de Fontestorbes.
- Fougax : enjeux du milieu forestier.
- Montségur : mobilité, gestion des flux et stationnement au pied du Pog.
- Montferrier : requalification de la friche SAB.





On l'aura compris, cette longue journée d'étude et de discussions devrait aider la mission d'inspection à mieux cerner l'Opération Grand Site en cours, à réaliser une première évaluation de ses projets affichés, des actions réalisées.

Le rendez-vous est donc pris pour le 3 décembre 2020, date à laquelle la commission supérieure des sites (CSSPP) s'est réunie. A l'heure où nous éditons ce bulletin, la commission n'a pas encore statué et rendu son avis. Nous vous communiquerons donc la décision ultérieurement.

Comme il a été évoqué plus haut et toujours dans le cadre de ce processus complexe, nous travaillons actuellement aux côtés de la CCPO et du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sur le **projet de Maison des paysages** (requalification de l'ancienne école communale) :

### **30 septembre 2020 - Réunion à Bénéaix avec Agnès Legendre directrice du CAUE**

Animée par Benoit Combes, Coralie Dejean et Jean François Castel du Pôle Projets CCPO, cette réunion préparatoire a été l'occasion de poser des jalons, de définir les contours de la future Maison des paysages.

La structure, destinée à s'intégrer au bâtiment de l'ancienne école communale, a pour vocation d'informer le visiteur sur les enjeux de protection-valorisation du Grand Site, fournir un outil pédagogique privilégié pour sensibiliser les jeunes publics aux problématiques paysagères et environnementales.

S'insérant elle-même dans un paysage remarquablement préservé, la Maison pourrait constituer une vitrine pour nos agriculteurs et nos artisans, pour tous ceux qui souhaitent développer leur activité sur notre territoire.

Nous serons très prochainement aidés dans cette démarche par un « Plan de paysage » initié à l'été 2020 par la CCPO et dont l'élaboration sera confiée en fin d'année à un bureau d'étude.

En réalisant diagnostics et inventaires, le Plan de paysage viendra renforcer les actions de :

- Préservation des paysages (reconquête des milieux agro-pastoraux).
- Requalification de certains espaces urbains (friches industrielles, bâtiments vacants)
- Médiation autour de l'environnement.

Nous serons donc conduits à poursuivre cette réflexion lors de prochaines réunions.

Parmi les actions entamées et inscrites dans le projet OGS, signalons enfin le **Plan Territorial de Randonnée (PTR)** :

### **28 octobre 2020 - Réunion à Bénéaix avec Jean François Castel (Pôle Projets-tourisme CCPO) et Pascal Carrière (Service technique CCPO)**

La réunion de travail avait pour objet la présentation du Plan Territorial de Randonnée (PTR). En charge du dossier, la CCPO encourage les communes à élaborer leur propre Plan de randonnée afin de présenter des sentiers d'intérêt communal. Chaque plan conçu localement alimentera le futur PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) prévu à l'horizon 2022. Dans cette optique, nous effectuons actuellement un recensement des points remarquables et du petit patrimoine de Bénéaix. L'inventaire en cours nous aidera à identifier des sentiers, valoriser des itinéraires qui pourraient être thématiques pour le futur Grand Site. A la condition que les emprises d'accès en soient maîtrisées.

Signalons que la CCPO met progressivement en place une nouvelle signalétique sur les sentiers de Grande Randonnée (GR). Est également programmée la remise en état et la sécurisation de portions de GR particulièrement abimées ou dégradées.





## Nos professionnels :

Nous sommes fiers de compter plusieurs entreprises qui œuvrent sur notre commune.

En tant qu'**infirmiers libéraux** : Mme BINETTI Carine et Mr IOZZA Sébastien.

## Nos artisans :



Mme SENIE Aurélie potière sur le hameau de Barberousse qui participe également au programme Sensation Pays d'Olmes avec un réel succès.

Mme LAVOINE Martine créatrice de jouets en bois sur le hameau de Morenci. Présente chaque année sur le marché de Noël de STRASBOURG.

Malheureusement la situation particulière de cette année due au COVID 19 a rendu impossible la tenue du marché.



## Accueil touristique :

Un joli camping verdoyant et spacieux tenu par Mr et Mme VERHAMME dont vous trouverez le site sur [www.benaix.fr](http://www.benaix.fr) ou [www.lemathibot.fr](http://www.lemathibot.fr) sur l'itinéraire du Chemins des tisserands. Dans un cadre paisible et dont l'accueil chaleureux a déjà séduit d'innombrables vacanciers.



## Agriculture :

*« Il n'y a pas de pays sans paysans ! »*

Nous avons la chance d'avoir à nos côtés deux exploitations agricoles. Qui contribuent à préserver la diversité de nos beaux paysages.

Le GAEC du Rec Negre au Rousseaux de la famille BRU. Eleveurs de vaches allaitantes de race Gasconne et de brebis Tarasconnaises. Labelisés agriculture biologique.

Le GAEC du Saradet à Mérigou de la famille PONT. Eleveurs de vaches allaitantes de race Limousine et de brebis Tarasconnaises. En transition agriculture biologique.

## Loisir :



Nous rappelons aux amateurs de sensations fortes que l'association « Société de tir du Pays d'Olmes » est présente sur le site de plein air des Rousseaux. Le Stand de tir Jean THALAMAS est bien connu dans le monde de la pratique du tir sportif.



## Etat Civil

Naissance : Nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre commune la toute jeune Ambre CHACON née le 26 Août 2020. Toutes nos félicitations aux heureux parents Mr et Mme CHACON.

Nouveaux arrivants : Nous avons le plaisir de compter parmi nous de nouveaux arrivants au hameau du « Bayle ». Il s'agit de Mme VILLAR Maria, Mr DRENO Thomas et Mr SEGUR Gilles. Avec la création d'une SCI dénommée DORE LA BAYLE. Nous leur souhaitons la bienvenue et la réussite de tous leurs projets.

Le comité des fêtes : La crise sanitaire que nous traversons nous a conduits à annuler toutes les manifestations habituelles. Nous espérons que nous pourrons de nouveau nous réunir en 2021.

A nos aînés : Dans le cadre des fêtes de fin d'année et comme les années précédentes, l'équipe municipale a tenu à offrir un colis festif à tous les aînés de 70 ans et plus, habitant Bénaix.



Décès : Notre village a malheureusement connu en 2020 de nombreux jours de peines. Nous partageons la tristesse de toutes les familles qui ont perdu un proche cette année.

Mme VIDAL Aurora le 24 Juin,

Mr ORMIERES Henri le 5 Juillet,

Mme DELPECH Jaqueline le 11 Août,

Mme COURSET Ginette le 8 Septembre,

Mr TORRES Henri le 25 Octobre.



# Administration



Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi matin de 9 h à 12 h

Après-midi de 14 h à 16 h



05 61 01 92 04



[www.benaix.fr](http://www.benaix.fr)



Nous vous demandons expressément de vous reporter au calendrier de collecte distribué par le SPECTOM.

Nous avons constaté à plusieurs reprises que de nombreux sacs étaient déposés sur les lieux de collecte dès le lendemain du ramassage (chemin de Périlhaut, entrée de La Prade). Ils doivent être déposés la veille.

Nous ne tolérerons plus aucun manque au respect du calendrier. Des sanctions pourront être prises envers les contrevenants si la situation perdure.

---

Potabilité de l'eau : Si vous souhaitez que le SMDEA vous prévienne lorsque l'eau est déclarée impropre à la consommation, vous pouvez demander à figurer sur la liste de diffusion en contactant directement le SMDEA à Villeneuve d'Olmes au **05 34 09 39 80**.

Le SMDEA apporte alors des packs d'eau à la Mairie et vous pourrez venir en chercher à raison de 1 pack par personne.







*Joyeuses Fêtes*